

L'actu du jour

L'Euro 2016 en France ?

La France a annoncé sa volonté de présenter une candidature pour l'organisation du championnat d'europe des nations 2016.



« Cet Euro, je le veux. » Ce sont les mots de Bernard Laporte, ancien sélectionneur de l'équipe de France de rugby et nouveau secrétaire d'État aux Sports.

Une commission chargée de faire le bilan des capacités de la France et de réfléchir à une organisation devrait se réunir début 2008.

Le dossier de candidature en lui-même devrait être déposé auprès de l'UEFA (l'Union des associations européennes de football) fin 2008 ou début 2009.

La France a déjà accueilli deux fois l'Euro (en 1960 et en 1984) et deux fois la Coupe du monde de football (1938 et 1998). Cette expérience lui donne déjà un avantage vis à vis des autres candidats. Mais les stades français sont à la traîne... Il faut des stades de 30000 places pour accueillir les matchs de qualification, de 40000 places pour les quarts et les demi-finales et 50000 places pour la finale. Or aujourd'hui, seuls quatre stades français possèdent plus de 40000 places : le Stade de France (Saint-Denis), le Parc des Princes (Paris), le Vélodrome (Marseille) et Gerland (Lyon).

L'organisation de l'Euro 2016 permettrait d'améliorer à la fois l'accueil et la sécurité des stades en France.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)